



En application de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

*Art 13. En comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.
Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.
Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant.*

Suivi administratif pour les modifications : secretariat-ecoles-doctorales@u-paris2.fr

Comité de suivi prévu le :

INFORMATIONS ET COORDONNÉES DU DOCTORANT

Nom : Prénom : Matricule :

Téléphone : Mail :

INFORMATIONS RELATIVES À LA THÈSE

Année de 1^{re} inscription en thèse : Année de thèse en cours :

Directeur de thèse et co-directeur (s'il y a lieu) :

Laboratoire de recherche :

Titre de la thèse :

Cotutelle :

Codirection : Université de rattachement du codirecteur :

Financement de la thèse : CIFRE CONTRAT DOCTORAL AUTRE

Avez-vous un emploi en plus de votre activité de recherche ? :

SI OUI, LEQUEL ? (Préciser le temps de travail par mois) :

COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL

Prénom et Nom : Prénom et Nom :

Prénom et Nom : Prénom et Nom :

AVIS DU COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL

Favorable Défavorable

Observations (obligatoire si avis défavorable) :

SIGNATURES :

Date :
Nom et signature

Date:
Nom et signature

Professeure Sophie Démare-Lafont
Directrice de l'École doctorale (ED8)

Signature du doctorant

Documents à prévoir pour le comité de suivi individuel

- 1- Résumé des travaux et état d'avancement de la recherche (2 ou 3 pages)
- 2- Éventuelles difficultés rencontrées
- 3- Plan provisoire ou définitif et éléments de bibliographie
- 4- Calendrier indicatif de la poursuite de la thèse